



Horizon 2035 : tout un canton en mouvement

Présentation du Concept cantonal du sport et de l'activité physique

Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat en charge du DITS
Nicolas Imhof, chef du SEPS

Département des institutions, du territoire et du sport (DITS)

Service de l'éducation physique et du sport (SEPS)

Le 5 février 2024

Sommaire

1. Le sport dans le canton de Vaud
2. Le premier Concept cantonal du sport
 - Une vision
 - Une politique durable et transversale
 - Cinq axes stratégiques
3. Méthodologie de rédaction du Concept
4. Conclusion

1. Le sport dans le canton de Vaud



1. Le sport dans le canton de Vaud

- Le sport ne cesse d'évoluer et occupe une place majeure dans notre société
- Le sport couvre plusieurs politiques publiques déployées dans les trois niveaux institutionnels (Confédération, Cantons, communes)
- De nombreux acteurs privés sont en première ligne de la mise en œuvre de la politique sportive poursuivie dans notre canton

1. Le sport dans le canton de Vaud

180'000	Membres recensés de clubs sportifs vaudois
1'150	Clubs sportifs
20'000	Membres de comité, entraîneurs et arbitres
55	La proportion en pourcent de clubs vaudois qui manquent d'infrastructures
58	Fédérations sportives internationales présentes sur sol vaudois
873'000'000	La valeur ajoutée annuelle moyenne générée par la présence des fédérations sportives internationales, qui représentent environ 2400 emplois à plein temps

2. Le premier Concept cantonal du sport

« Une réponse globale aux enjeux auxquels le sport vaudois fait face »



2. Le Concept cantonal du sport

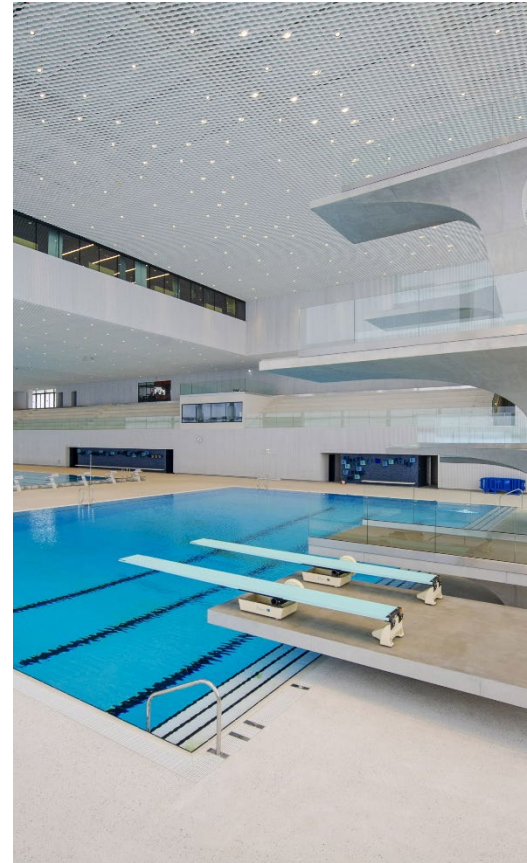
- Mise en application du Programme de Législature 2022-2027 du Conseil d'Etat
- Fixe les grandes lignes de la politique vaudoise en matière de sport pour les 10 prochaines années

→ comprend **15 objectifs** et **57 propositions** réparties en **5 axes stratégiques**

2. Le Concept cantonal du sport




Une vision vaudoise

- **Promouvoir** le sport et l'activité physique sur le plan local, national et international
- **Encourager** le sport à tout âge, pour toutes et tous, en vue de favoriser qualité de vie, santé et bien-être
- **Asseoir** la position de capitale administrative du sport mondial du canton de Vaud
- **Soutenir** la relève et le sport d'élite
- **Soutenir** la construction d'infrastructures sportives durables et en suffisance



2. Le Concept cantonal du sport

Une politique sportive durable et transversale

- Mise en œuvre du concept en cohérence avec les objectifs climatiques et de durabilité du Conseil d'Etat
- Point d'attention particulier porté sur ces thématiques transversales :
 - La santé 
 - L'environnement et le climat 
 - L'inclusion et l'intégrité 

2. Le Concept cantonal du sport

Cinq axes stratégiques

1. Sport populaire et activité physique
2. Education physique, sport scolaire et parascolaire
3. Sport international, économie et recherche
4. Sport d'élite et promotion de la relève
5. Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement

2. Le Concept cantonal du sport

Axe 1 : sport populaire et activité physique

Objectifs

- Favoriser le développement des compétences, le rôle social des clubs et la promotion du sport associatif vaudois
- Développer le soutien à une activité physique et sportive respectueuse des notions d'inclusion, de genre et d'intégrité dans les milieux associatifs et en pratique libre
- Soutenir le développement de projets et la promotion de la pratique autonome de l'activité physique et du mouvement

→ 16 propositions



2. Le Concept cantonal du sport

Axe 2 : éducation physique, sports para/scolaire

Objectifs

- Renforcer l'éducation physique et sportive et veiller au respect de la législation en vigueur
- Développer le sport scolaire facultatif et les offres sportives complémentaires dans le sport sur l'ensemble du territoire en collaboration avec les communes et les milieux sportifs
- Favoriser l'émergence de projets pilotes dans le domaine parascolaire

→ **9 propositions**



2. Le Concept cantonal du sport

Axe 3 : sport international, économie, recherches

Objectifs

- Renforcer le soutien à l'accueil de fédérations sportives, de manifestations et de congrès internationaux en collaboration avec la Fondation «Lausanne Capitale Olympique»
- Favoriser les liens entre les milieux économiques et académiques et les fédérations sportives internationales
- Favoriser les retombées économiques, sociales et touristiques de la politique de promotion du sport

→ 11 propositions



2. Le Concept cantonal du sport

Axe 4 : sport d'élite, promotion de la relève

Objectifs

- Développer le soutien à la relève et au sport d'élite en coordonnant l'action de la Confédération, du Canton et des différentes fondations et associations
- Favoriser l'établissement de centres régionaux et nationaux de performance en concertation avec les clubs, les associations cantonales, les fédérations nationales et Swiss Olympic
- Développer et piloter le dispositif sport-études en collaboration avec les associations sportives cantonales et les centres régionaux et nationaux de performance

→ 9 propositions



2. Le Concept cantonal du sport

Axe 5 : infrastructures sportives, espaces de mouvement

Objectifs

- Etablir un concept des infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale
- Soutenir la construction d'infrastructures sportives
- Soutenir les communes dans la mise en place d'un aménagement du territoire favorable au mouvement en libre accès

→ 12 propositions



2. Le Concept cantonal du sport

Présentation de la méthodologie :

- Travail de recherche pour déterminer au plus près les besoins
- Méthode qui a conduit l'Etat à descendre au niveau du terrain:
 - Au près des clubs sportifs
 - Au près des professionnels du sport scolaire
 - Au près des communes
- Présentation du concept aux services de l'administration cantonale concernés

3. Méthodologie de rédaction du Concept



3. Méthodologie de rédaction du Concept

Concept + initiative : démarche en 4 temps

1. Recueil d'informations
2. Elaboration d'un concept cantonal (cadre général)
3. Réponse à l'initiative (mesures concrètes)
4. Phases politiques : Conseil d'Etat, Grand Conseil, votation

3. Méthodologie de rédaction du Concept Recueil d'informations

- a) Etude comparative de la structure des concepts cantonaux
- b) Etude comparative des politiques sportives cantonales
- c) Etude universitaire prospective : quel sport dans 15 ou 20 ans ?
- d) Sondage des clubs vaudois sur les infrastructures

3. Méthodologie de rédaction du Concept Comparaison entre politiques cantonales

Quelques résultats

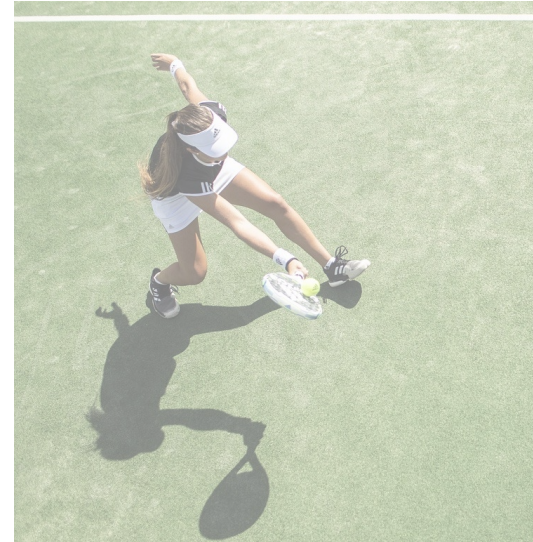
- 63% des cantons ont un concept cantonal du sport (VD non)
- 63% ont un inventaire, concept et planification des infrastructures (VD non)
- 28% ont un architecte spécialiste des infrastructures sportives (VD oui)
- 39% exploitent un centre sportif cantonal (VD non)
- 33% ont pour objectif légal d'attirer des grandes manifestations (VD oui)
- 53% ont une base légale pour soutenir le sport élite et relève (VD oui)
- 17% n'ont pas de programme de sport scolaire facultatif (VD oui)

3. Méthodologie de rédaction du Concept Etude universitaire prospective

- Menée par l'Observatoire du Sport Populaire (Chavannes-près-Renens).
- Base : littérature scientifique en sciences sociales
- **Cinq grands axes se dégagent :**
 1. Poursuite du développement du **sport santé**
 2. Défi majeur de l'**inclusion** des publics vulnérables ou discriminés
 3. Besoin de mécanismes de régulation pour la **défense de l'intégrité**
 4. Le sport sera de plus en plus impacté par la **problématique environnementale et de durabilité**
 5. Risques et opportunités de l'apport des **outils numériques** (gestion du sport, pratique sportive, etc)

3. Méthodologie de rédaction du Concept Infrastructures: sondage des clubs vaudois

- 591 clubs vaudois ont répondu (> 50%)
- 55% des clubs disent manquer d'(accès) aux infrastructures
- 36% des clubs refusent des nouveaux membres
 - dont 70% pour cause de manque d'infrastructures
 - et 60% pour cause de manque d'entraîneurs
- Manque de tous types : salles de sport, piscines, patinoires, terrains de football, de tennis, etc.



3. Méthodologie de rédaction du Concept

Rédaction du Concept

- Sur la base de la documentation réunie : octroi d'un mandat
- Pilotage par le Service de l'éducation physique et du sport
- Entretiens préparatoires individuels ou en petits groupes
- Rédaction de plusieurs versions
- Puis consultation auprès de la commission cantonale (CC-EPS), Comité de pilotage de l'initiative + services ACV concernés
- Dès cette semaine, **cinq présentations publiques** dans le canton

3. Méthodologie de rédaction du Concept

Présentations publiques

DATES ET LIEUX

8 février - 18h00

Montreux – Salle Omnisport du Perrier

20 février - 18h00

Lausanne – Stade de la Tuilière

28 février - 18h00

Yverdon – Stade Municipal

29 février - 18h00

Nyon – Salle du Conseil communal

14 mars - 18h00

Payeme – Salle du Tribunal

4. Conclusion

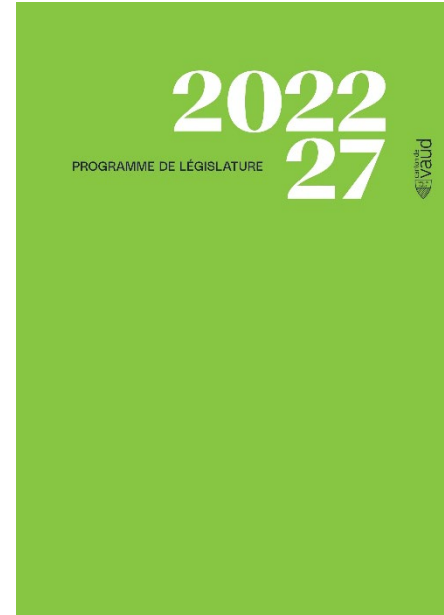


4. Conclusion

Programme de législature 2022-2027 du CE

La mesure 1.9 du PL du CE :

- Dresser un état des lieux et mener une enquête comparative des concepts cantonaux du sport, des missions et des moyens consacrés
- Construire et mettre en œuvre une stratégie pour le sport sous toutes ses facettes
- Soutenir la construction d'infrastructures sportives d'intérêt régional
- Maintenir l'attractivité du canton pour les fédérations sportives et les grandes manifestations



4. Conclusion

- Le Concept cantonal du sport est un outil de référence
- Les cinq axes stratégiques et les propositions qui les accompagnent permettront au Conseil d'Etat d'identifier des priorités
- Une première étape sera franchie dans le cadre de la préparation du contre-projet du Gouvernement à l'initiative «Pour une politique sportive ambitieuse !»